

**Association des camps du Québec inc.**

**États financiers**

**Exercice terminé le 31 août 2024**



**Association des camps du Québec inc.**

**Table des matières**

<b>Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant</b>	1
<b>États financiers</b>	
Résultats	2
Évolution des actifs nets	3
Situation financière	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 13
<b>Renseignements complémentaires</b>	14



## RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
**Association des camps du Québec inc.**

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'Association des camps du Québec inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2024, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité du professionnel en exercice*

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

### *Conclusion*

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association des camps du Québec inc. au 31 août 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Demers Beaulne, S.E.N.C.R.L.<sup>(1)</sup>*

Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 11 novembre 2024

---

<sup>(1)</sup> CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A126006

## Association des camps du Québec inc.

### Résultats

Exercice terminé le 31 août 2024

2

	2024	2023
	\$	(audité) \$
<b>Produits</b>		
Dons (notes 13 et 14)	784 046	461 197
Subventions - programmes (note 4)	646 853	638 670
Cotisations des membres	450 216	440 085
Inscriptions aux activités	355 176	380 285
Subventions - Placements Sports et Loisirs (notes 13 et 14)	295 091	155 000
Subventions - fonctionnement (note 3)	270 516	245 843
Fournisseurs officiels - publicité	63 685	52 901
Contrats de service	42 275	64 724
Intérêts et autres	32 307	29 258
	<b>2 940 165</b>	<b>2 467 963</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Gestion des programmes (notes 5 et 6)	991 161	939 993
Initiatives des organismes (note 5)	589 445	196 705
Salaires et charges sociales (note 5)	531 162	475 485
Séjours en camps - Destination C.A.M.P.	255 545	206 081
Honoraires et services professionnels (note 5)	195 726	177 577
Frais d'exploitation (note 5)	124 945	77 749
Location d'espace	123 706	121 047
Frais de représentation, de déplacement et de subsistance (note 5)	48 134	58 067
Média et Web (note 5)	96 166	157 189
Mauvaises créances	1 600	-
Amortissement de l'actif incorporel	49 854	50 809
Amortissement des immobilisations corporelles	6 929	5 611
	<b>3 014 373</b>	<b>2 466 313</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>(74 208)</b>	<b>1 650</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Association des camps du Québec inc.

Évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 août 2024

3

	Investis en immobilisations	Fonds non affectés	2024 Total	2023 Total (audité)
	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début</b>	123 604	166 956	<b>290 560</b>	288 910
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(56 782)	(17 426)	<b>(74 208)</b>	1 650
Acquisition d'immobilisations corporelles	7 200	(7 200)	-	-
<b>Solde à la fin</b>	74 022	142 330	<b>216 352</b>	290 560

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Association des camps du Québec inc.

Situation financière  
Au 31 août 2024

4

	2024	2023
	\$	(audité) \$
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	693 283	478 115
Débiteurs (note 7)	446 026	365 244
Subventions à recevoir	40 775	319 500
Frais payés d'avance	19 464	14 445
	<b>1 199 548</b>	<b>1 177 304</b>
<b>Immobilisations corporelles</b> (note 8)	<b>8 393</b>	<b>15 322</b>
<b>Actif incorporel</b> (note 9)	<b>65 628</b>	<b>108 282</b>
	<b>1 273 569</b>	<b>1 300 908</b>
<b>Passif à court terme</b>		
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 11)	225 767	169 573
Subventions reportées (note 12)	379 103	133 570
	<b>604 870</b>	<b>303 143</b>
<b>Dette à long terme</b>	-	30 000
<b>Apports reportés</b> (notes 13 et 14)	<b>452 347</b>	<b>677 205</b>
	<b>1 057 217</b>	<b>1 010 348</b>
<b>Actifs nets</b>		
Investis en immobilisations	74 022	123 604
Non affectés	142 330	166 956
	<b>216 352</b>	<b>290 560</b>
	<b>1 273 569</b>	<b>1 300 908</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

Association des camps du Québec inc.

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 août 2024

5

	2024	2023
	\$	(audité) \$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(74 208)	1 650
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	6 929	5 611
Amortissement de l'actif incorporel	49 854	50 809
Perte sur l'aide gouvernementale remboursable	10 000	-
	(7 425)	58 070
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	269 793	(622 420)
	262 368	(564 350)
<b>Activité de financement</b>		
Remboursement de la dette à long terme	(40 000)	-
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(9 914)
Acquisition d'un actif incorporel	(7 200)	(7 200)
	(7 200)	(17 114)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>215 168</b>	<b>(581 464)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<b>478 115</b>	<b>1 059 579</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>693 283</b>	<b>478 115</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## 1. Constitution et objectifs de l'Association

L'Association des camps du Québec inc. (ci-après l'« Association »), constituée le 9 janvier 1961 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif qui coordonne les activités des camps de vacances à travers la province de Québec et qui développe et encourage les normes élevées en matière de camps de vacances. L'Association est exemptée de l'impôt sur le revenu.

## 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL). Les NCOSBL font partie des PCGR canadiens.

### *Constatation des produits*

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

Les cotisations des membres sont constatées au fur et à mesure qu'elles sont gagnées et que leur encaissement est raisonnablement certain.

Les revenus provenant des frais d'inscription aux activités sont constatés lors de la tenue des activités.

Les revenus provenant des fournisseurs officiels (publicité) sont constatés au fur et à mesure que les publicités sont diffusées.

Les revenus provenant des contrats de service sont constatés au fur et à mesure que les services sont rendus.

### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent l'encaisse et les placements temporaires, très liquides et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, ayant une échéance initiale de trois mois et moins.



## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<b>Périodes</b>
Matériel informatique	3 ans
Kiosques	5 ans
Équipement de bureau	5 ans

### *Actif incorporel*

Le site Web est comptabilisé au coût. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq ans.

### *Dépréciation d'actifs à long terme*

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

### *Instruments financiers*

Les actifs et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur. Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et des dérivés qui sont évalués à la juste valeur.

### *Utilisation d'estimations*

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui touchent les éléments d'actif et de passif présentés, la divulgation de l'actif et du passif éventuel à la date des états financiers et les produits et les charges présentés pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

**3. Subventions - fonctionnement**

	2024	2023
	\$	\$
Ministère de l'Éducation du Québec - fonctionnement	187 140	187 140
Ministère de l'Éducation du Québec - PAGAC	64 854	58 703
Ministère de l'Éducation du Québec - aide financière supplémentaire non récurrente	28 522	-
Aide gouvernementale fédérale - Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)	(10 000)	-
	<b>270 516</b>	<b>245 843</b>

**4. Subventions - programmes**

	2024	2023
	\$	\$
<b>Ministère de l'Éducation du Québec</b>		
Acquisition d'équipement de sports et plein air	260 998	-
Cadre de référence pour les camps de jour municipaux - DSLS	105 000	135 000
Projet Licorne	70 000	65 000
Tir à l'arc (phases 1 et 2)	50 000	50 000
Plein air	36 564	-
Prévention de la violence	31 000	25 225
PAFEL	20 291	16 000
Formation UrsaMajor (soutien aux cohortes)	16 200	5 400
Formation en intégrité	12 500	-
Urgences en camp	6 300	-
PEP ton jeu (phase 3)	-	239 695
Guide - Tir à l'arc	-	13 350
Autres	-	20 000
	<b>608 853</b>	<b>569 670</b>
<b>Chantier de l'économie sociale</b>		
Programme de préparation à l'investissement	23 000	69 000
Projet de continuité des répits	15 000	-
	<b>38 000</b>	<b>69 000</b>
	<b>646 853</b>	<b>638 670</b>

**5. Ventilation des charges**

Au cours de l'exercice, l'Association a ventilé certaines charges selon un pourcentage déterminé par la direction pour refléter le coût de la gestion de programmes au 31 août 2024 en fonction du temps attribué par les ressources internes aux différentes fonctions prises en charge.

Par conséquent, le poste « Gestion des programmes » est composé de la charge totale des salaires et charges sociales qui a été ventilée à raison de 40 % pour un montant de 344 308 \$ (301 323 \$ en 2023), de la charge totale des honoraires et services professionnels qui a été ventilée à raison de 44 % pour un montant de 284 616 \$ (278 670 \$ en 2023), de la charge de média et Web qui a été ventilée à raison de 17 % (31 % en 2023) pour un montant de 110 934 \$ (200 000 \$ en 2023), de la charge de frais de représentation, de déplacement et de subsistance qui a été ventilée à raison de 9 % pour un montant de 58 217 \$ (60 000 \$ en 2023), de la charge de frais d'exploitation qui a été ventilée à raison de 8 % pour un montant de 51 748 \$ (50 000 \$ en 2023) et de la charge d'initiatives des organismes qui a été ventilée à raison de 22 % (8 % en 2023) pour un montant de 141 338 \$ (50 000 \$ en 2023).

**6. Gestion des programmes**

	2024	2023
	\$	\$
<b>Ministère de l'Éducation du Québec</b>		
Acquisition d'équipement de sports et plein air	260 998	-
Cadre de référence pour les camps de jour municipaux - DSLS	105 000	135 000
Projet Licorne	70 000	65 000
Tir à l'arc (phases 1 et 2)	50 000	50 000
Plein air	36 564	-
Prévention de la violence	31 000	25 225
PAFEL	20 291	16 000
Formation UrsaMahor (soutien aux cohortes)	16 200	5 400
Formation en intégrité	12 500	-
Urgences en camp	6 300	-
PEP ton jeu (phase 3)	-	239 695
Guide - Tir à l'arc	-	13 350
Autres	-	20 000
	<b>608 853</b>	<b>569 670</b>
<b>Chantier de l'économie sociale</b>		
Programme de préparation à l'investissement	23 000	69 000
Projet de continuité des répits	15 000	-
	<b>38 000</b>	<b>69 000</b>
<b>Salaires et charges sociales ventilés (note 5)</b>	<b>344 308</b>	<b>301 323</b>
	<b>991 161</b>	<b>939 993</b>

**7. Débiteurs**

	<b>2024</b>	2023
	\$	\$
Comptes clients	<b>354 335</b>	325 809
Dons à recevoir	<b>88 531</b>	27 500
Taxes à la consommation à recevoir	<b>3 160</b>	11 935
	<b>446 026</b>	365 244

**8. Immobilisations corporelles**

	<b>2024</b>		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	45 195	39 885	<b>5 310</b>	10 783
Kiosques	8 669	5 586	<b>3 083</b>	4 166
Équipement de bureau	2 455	2 455	-	373
	56 319	47 926	<b>8 393</b>	15 322

**9. Actif incorporel**

	<b>2024</b>		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Site Web	264 842	199 214	<b>65 628</b>	108 282

**10. Emprunt bancaire**

L'Association dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 100 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 3,75 %, renouvelable annuellement et garantie par l'encaisse et les débiteurs. Au 31 août 2024, la marge de crédit n'est pas utilisée.

**11. Comptes fournisseurs et charges à payer**

	<b>2024</b>	2023
	\$	\$
Comptes à payer et charges à payer	<b>197 436</b>	139 714
Salaires et charges sociales à payer	<b>28 331</b>	29 859
	<b>225 767</b>	169 573

Au 31 août 2024, les créditeurs incluent une somme de 9 722 \$ (9 471 \$ en 2023) à remettre à l'État.

**12. Subventions reportées**

	<b>2024</b>			
	Solde au début	Octroi	Constaté à titre de produits	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$
Ministère de l'Éducation du Québec	133 570	1 123 075	(889 367)	<b>367 278</b>
Programme de préparation à l'investissement	-	49 825	(38 000)	<b>11 825</b>
	133 570	1 172 900	(927 367)	<b>379 103</b>

  

	2023			
	Solde au début	Octroi	Constaté à titre de produits	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$
Ministère de l'Éducation du Québec	269 115	434 125	(569 670)	133 570
Programme de préparation à l'investissement	-	69 000	(69 000)	-
	269 115	503 125	(638 670)	133 570

**13. Programme Placements Sports et Loisirs**

L'Association bénéficie du programme Placements Sports et Loisirs. En vertu de ce programme, les dons reçus par l'Association, au cours de l'exercice, étaient bonifiés de 235 % de la valeur du don.

Du total apparié, 80 % du montant est versé à l'Association pour sa gestion interne et 20 % du montant est détenu et géré dans un fonds de dotation par Placements Sports et Loisirs. Les montants du fonds de dotation ne figurent pas dans l'actif de l'Association, car la propriété et la gestion ont été cédées à Gestion de patrimoine Desjardins pour une période minimale de 10 ans.

Au 31 août 2024, l'Association a reçu des dons cumulatifs totalisant 1 360 440 \$ (677 025 \$ en 2023). De ce total, un montant de 74 872 \$ a été apparié dans l'exercice en vertu de cette entente, selon un pourcentage d'appariement de 235 % et un montant de 451 075 \$ a été apparié dans les années antérieures selon un pourcentage d'appariement variant de 220 % à 320 %. Le solde de 834 493 \$ sera apparié dans le prochain exercice. Par conséquent, au 31 août 2024, un total de 221 659 \$ a été encaissé par l'Association (51 442 \$ en 2023).

L'équivalent de 80 % du total des dons et du montant apparié par Placements Sports et Loisirs est versé dans un fonds de réserve géré par l'Association. L'Association utilise les montants versés dans son fonds de réserve selon les priorités qu'elle se fixe, à l'intérieur des normes prescrites par le programme Placements Sports et Loisirs. Le conseil d'administration de l'Association approuve les utilisations des sommes provenant du fonds de réserve.

Les revenus et dépenses provenant du fonds de réserve de l'Association sont présentés à l'annexe A.

**14. Apports reportés**

	<b>2024</b>				
	Solde au début	Montant reçu	Montant à recevoir	Constaté à titre de produits	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$	\$
Dons	151 425	544 090	88 531	(784 046)	-
Subventions - Placements Sports et Loisirs	525 780	221 658	-	(295 091)	<b>452 347</b>
	<b>677 205</b>	<b>765 748</b>	<b>88 531</b>	<b>(1 079 137)</b>	<b>452 347</b>

**14. Apports reportés (suite)**

	2023				
	Solde au début	Montant reçu	Montant à recevoir	Constaté à titre de produits	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$	\$
Dons	346 463	238 659	27 500	(461 197)	151 425
Subventions - Placements Sports et Loisirs	629 338	51 442	-	(155 000)	525 780
	975 801	290 101	27 500	(616 197)	677 205

**15. Instruments financiers**

Les instruments financiers exposent l'Association à divers risques financiers. Le seul risque financier important découlant d'instruments financiers est résumé ci-dessous :

***Risque de crédit***

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'Association est exposée au risque de crédit en raison de ses actifs financiers. L'Association n'est exposée à aucun risque important à l'égard d'un client en particulier ou d'un tiers.

Association des camps du Québec inc.

Annexe A - Non examinée

Exercice terminé le 31 août 2024

14

	2024	2023
	\$	\$
<b>Revenus - Placements Sports et Loisirs</b>		
Dons (sommes provenant des donateurs)	784 046	461 197
Subventions - Placements Sports et Loisirs	295 091	155 000
	<b>1 079 137</b>	616 197
<b>Dépenses - Placements Sports et loisirs</b>		
Séjours en camps - Destination C.A.M.P.	155 545	206 081
Promotion des camps familiaux	-	30 000
Étude potentielle philanthropique	-	15 000
Gestion des programmes - Saputo	25 000	-
Gestion du programme - Destination C.A.M.P.	54 000	3 653
Promotion de l'emploi en camp	12 000	58 972
Saputo	569 785	197 616
Centraide	41 938	27 500
Refonte - services aux membres ACQ	-	15 508
Étude sur les infrastructures	59 000	8 460
Fonctionnement (UrsaMajor, formation, etc.)	76 869	53 407
Création OBE	13 000	-
Représentation	44 000	-
Gouvernance	6 000	-
Études publicités -services	11 000	-
Vérification comptable	11 000	-
	<b>1 079 137</b>	(616 197)
	-	-